

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du CoDep 37
samedi 24 octobre 2025

Commission sécurité

La commission formation est composée de 3 membres :

- Marie-José Duboel,
- Xavier LEDUC,
- Maurice Nogray.

1.Introduction

La sécurité reste une priorité absolue pour notre comité.
Elle concerne tous les pratiquants, encadrants et clubs affiliés.

Ce rapport vise à faire le point sur

- les actions menées,
- les évolutions réglementaires
- et les perspectives pour 2026.

2. Évolutions réglementaires récentes

- **Décret n° 2024-1074** (novembre 2024) :
 - Feux fixes obligatoires : blanc/jaune à l'avant, rouge fixe à l'arrière.
 - Feux clignotants rouges interdits pour éviter l'éblouissement.
 - Circulation à deux de front, facilitée dans les zones apaisées (voies vertes, zones de rencontre).
 - Objectif : améliorer la visibilité et réduire les risques d'accidents.

3. Actions menées en 2025

- **Journée d'information « Assurance et Sécurité »** organisée le 8 novembre 2025 pour sensibiliser les clubs aux obligations légales et aux bonnes pratiques.
- **Diffusion de documents pédagogiques** sur le site du CoDep37 :
 - Sur les gestes de premiers secours
 - Sur les comportements à adopter en groupe.
 - Sur les équipements de sécurité
- **Rappel des obligations d'assurance** : tous les participants aux activités doivent être couverts par la licence fédérale. La multirisque habitation ne suffit pas.
3 sorties consécutives autorisées pour un nouveau cycliste.



4. Incidents et retours d'expérience

- Un incident notable : malaise d'un cyclo lors d'une sortie hivernale, pris en charge par un automobiliste. Cela souligne l'importance de la formation aux premiers secours et de l'équipement adapté en période froide.
 - Pour rappel, il faut éviter de laisser un cycliste rouler tout seul
- **Décès :**
En 2025, 28 cyclistes ont perdu la vie sur les routes françaises.
- **Blessés graves :**
En 2025, 291 cyclistes ont été gravement blessés.
- **Tendance annuelle :**
Le nombre d'accidents impliquant des cyclistes est en hausse globale en 2025, notamment dans les zones rurales
- ❖ **Facteurs aggravants :**
- Proximité dangereuse avec les véhicules motorisés.
 - Manque de compréhension entre automobilistes et cyclistes.
 - Inattention, comportement inadapté du cycliste

En Indre et Loire

- 25 déclarations d'accident sur le site de la FFCT
- ☐ 3 : conditions météorologiques
 - ☐ 4 : défaut maîtrise du tiers
 - ☐ 6 : Inattention
 - ☐ 6 : Infrastructure
 - ☐ 3 : Problème mécanique
 - ☐ 3 : Non renseigné



5. Recommandations pour 2026

- **Renforcer les formations Premier Secours Civiques** pour tous les licenciés.
- **Encourager l'équipement conforme** : éclairage, gilet réfléchissant, casque.
- **Promouvoir les bonnes pratiques** : rouler en groupe, respect du code de la route, signalement des dangers.

6. Conclusion

La sécurité est l'affaire de tous.

**En renforçant la prévention, la formation et la communication,
nous contribuons à un cyclotourisme
plus serein et responsable en Indre-et-Loire.**